

# RENDEZ OPÉRATIONNELLE VOTRE POLITIQUE DE STATIONNEMENT !

## LE PARKING MÉTALLIQUE ANALYSÉ

APPROPRIEZ-VOUS  
LA STRATÉGIE DE  
STATIONNEMENT DE  
VOTRE TERRITOIRE

IDENTIFIEZ  
LE MODE DE  
GESTION ADAPTÉ

DÉCRYPTEZ LES  
TECHNIQUES DE  
CONSTRUCTION DU  
PARKING MÉTALLIQUE

DR



ORGANISÉE PAR

Techni.Cités

EN PARTENARIAT AVEC



PROGRAMME  
& INSCRIPTION

## RENDEZ OPÉRATIONNELLE VOTRE POLITIQUE DE STATIONNEMENT ! LE PARKING MÉTALLIQUE ANALYSÉ

APPROPRIEZ-VOUS  
LA STRATÉGIE DE  
STATIONNEMENT DE  
VOTRE TERRITOIRE

IDENTIFIEZ  
LE MODE DE  
GESTION ADAPTÉ

DÉCRYPTEZ LES  
TECHNIQUES DE  
CONSTRUCTION DU  
PARKING MÉTALLIQUE

### PROGRAMME

MERCREDI 13 NOVEMBRE 2013 À NANTES (44)

Le stationnement constitue une discipline urbaine au cœur des politiques économiques et de déplacement des collectivités. Plusieurs raisons expliquent la part grandissante que prend le stationnement dans la vie de la cité :

- la polarisation urbaine et son corollaire la croissance démographique, qui génèrent une augmentation continue des déplacements dont une partie incompressible s'effectue en voiture, la raréfaction du domaine public et donc de l'offre de stationnement de surface ;
- l'évolution des modes de déplacement qui peuvent augmenter la durée du stationnement.

Dans ce contexte, et pour garantir un véritable service public du stationnement, les collectivités doivent renforcer leur stratégie dans ce domaine pour assurer une réelle efficacité économique du stationnement qui devient une source de recettes pouvant être affectées à d'autres postes de dépenses.

Cette efficacité passe par une maîtrise des techniques de conception, de réalisation et d'exploitation des parkings.

C'est dans ce cadre que se place cette journée technique dont la réflexion se veut pratique et pragmatique.

Elle portera sur les parkings métalliques largement ventilés replacés dans une politique opérationnelle de stationnement, et sera animée par des experts dans cette discipline, tant du secteur privé que du secteur public.

**8 h 30 - 9 h 15**

**Accueil des participants, petit-déjeuner**

**9 h 15**

**Présentation de la journée.**

**Politique de stationnement**

**9 h 30**

**Présentation des politiques de déplacement et de stationnement de Nantes métropole** par **Jean-François Rétière**, vice-président chargé des déplacements.

**Le parking, élément de la politique de stationnement**

**Exemple du parking des Machines de Nantes (parking métallique largement ventilé)**

**10 h**

• **Genèse d'un projet : le parking comme équipement majeur d'un quartier phare. Positionnement de l'aménageur**, par **David Polinière** de la société d'aménagement de la métropole ouest atlantique de Nantes (SAMOA).

• **Choix du type de parking et étude globale de stationnement, à la double échelle du quartier et de l'agglomération.**

Par **Christophe Begon**, Sareco mobilité et stationnement.

• **L'expérience de Nantes métropole : l'acquisition en VEFA, les modes de gestion, la régie, les marchés, la délégation, la mutualisation.**

Par **Carole Mercier**, Liaigre, Chef de service stationnement.

• **Le point de vue de l'exploitant.**

Par **Robin Debost** de la société EFFIA.

• **Le positionnement de l'autorité organisatrice du stationnement sous l'angle économique.**

Par **Stéphane Bellanger**, expert-comptable, commissaire aux comptes.

**Déjeuner 12 h 30**

**Approche technique et réglementaire du parking**

**14 h**

**La phase de conception ou de réalisation.**

Par **Patrice Micheau**, Architecte DPLG chez Micheau Hervé Architectes

**14 h 30**

**Les contraintes techniques d'exploitation : accessibilité PMR, tenue au feu, etc.**

Par **Emmanuel Savre**, directeur technique de la société EFFIA.

**15 h 15**

**Visite du parking des Machines.** Avec **Emmanuel Savre**, directeur technique de la société EFFIA et **Yves Giraud**, consultant sécurité incendie, officier préventionniste.

**16 h 15**

**Conclusion de la journée : la gestion intégrée du stationnement.**

Par **Éric Chevalier**, directeur général adjoint en charge des déplacements de Nantes métropole (sous réserve).

**17 h 15**

**Perspectives** par **Luc Dupont**.

**17 h 30**

**Clôture de la journée.**



## INFOS PRATIQUES

### Venir à la journée technique

L'accueil se fera à 8 h 30, le mercredi 13 novembre à Insula  
47 rue de la Tour d'Auvergne à Nantes - Tél. : 02 40 48 60 40

### Accès :

#### Par la route

- Paris : 380 km - Rennes : 107 km - Brest : 300 km
- Caen : 300 km - Bordeaux : 350 km
- Accès par périphérique Ouest, sortie porte de l'estuaire, suivre Île de Nantes et « Machines de l'île » ;  
par périphérique Est, suivre centre-ville ; par sud Loire,  
suivre Île de Nantes et « Machines de l'île »

#### Par le train

- Gare SNCF de Nantes : 3 km - <http://www.voyages-sncf.com/>

#### Par l'avion

- Aéroport de Nantes : 15 mn - <http://www.nantes.aeroport.fr/>

#### Tramway

- Arrêt médiathèque, ligne 1.
- À partir de gare nord SNCF, ligne tramway 1 arrêt Chantiers Navals

#### Bus

- Arrêt Maison des syndicats, ligne 58
- À partir de gare sud SNCF, ligne Chronobus C5, arrêt gare de l'État.

#### Taxis

- Taxi Nantais : Tél. : 06 75 68 90 92
- Allô 44 Taxis : Tél. : 06 09 82 31 31 - Tél. : 06 08 73 24 54

## Parcours de formation

**Cette journée d'étude technique peut-elle être assimilée à une journée de formation ?**

**OUI !**

Titulaire d'un agrément de formation, le Groupe Territorial dispense des journées qui peuvent être prises en compte dans le parcours de formation continue des agents ou élus territoriaux. Sous réserve de l'accord de la collectivité, ces journées sont également éligibles au DIF.

Une convention de formation est transmise sur demande et une attestation de présence de fin de journée est envoyée systématiquement à tout inscrit à la journée.



## RENDEZ OPÉRATIONNELLE VOTRE POLITIQUE DE STATIONNEMENT ! LE PARKING MÉTALLIQUE ANALYSÉ

APPROPRIEZ-VOUS  
LA STRATÉGIE DE  
STATIONNEMENT DE  
VOTRE TERRITOIRE

IDENTIFIEZ  
LE MODE DE  
GESTION ADAPTÉ

DÉCRYPTEZ LES  
TECHNIQUES DE  
CONSTRUCTION DU  
PARKING MÉTALLIQUE

### BULLETIN D'INSCRIPTION

Collectivité/organisme .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

#### Participant n° 1

#### Adhérent Club technique premium

Non  Oui, n° abonné : .....

Monsieur  Madame

Nom .....

Prénom .....

Fonction .....

Tél. ....

E-mail \* .....

(\*Indispensable pour l'envoi de la confirmation d'inscription)

#### Participant n° 2

Monsieur  Madame

Nom .....

Prénom .....

Fonction .....

Tél. ....

E-mail \* .....

(\*Indispensable pour l'envoi de la confirmation d'inscription)

#### Participant n° 3

Monsieur  Madame

Nom .....

Prénom .....

Fonction .....

Tél. ....

E-mail \* .....

(\*Indispensable pour l'envoi de la confirmation d'inscription)

#### Règlement (1) :

mandat administratif  chèque joint (2)

Adresse de facturation .....

Service interlocuteur .....

Code postal ..... Ville .....

(1) Une facture sera envoyée à l'adresse complétée ci-dessus.

(2) Le règlement par chèque est obligatoire pour les inscriptions à titre personnel.

Date :

Cachet et signature :



**Offert**  
avec votre inscription\*

**Techni.Cités**  
pendant 1 an

\* Un abonnement offert par inscription payante.

**-50%**

pour les adhérents  
au Club technique premium

→ Tarif dégressif pour plusieurs inscrits par structure :

- 1 personne : 290 € HT (346,84 € TTC)
- 2 personnes : 520 € HT (621,92 € TTC)
- 3 personnes : 705 € HT (843,18 € TTC)
- Collectivité - de 5 000 hab. : 165 € HT/pers. (197,34 € TTC/pers.)

(Ce montant comprend l'ensemble des prestations : repas, conférences-débats, documents et traitement de l'inscription).

Les annulations doivent nous parvenir par courrier ou par fax au plus tard 7 jours avant la date de la manifestation. À défaut, la facturation sera maintenue.

Règlement par chèque bancaire à l'inscription à l'ordre de Territorial ou par mandat administratif aux coordonnées bancaires ci-dessous :  
TERRITORIAL SAS - RIB : Caisse d'Épargne Rhône-Alpes  
Code Banque: 13825 - Code guichet: 00200  
Compte n° 08776443495 - Clé RIB: 51  
IBAN : FR76 1382 5002 0008 7764 4349 551  
Bank identification code (BIC) : CEPFRPP382  
N° SIRET : 404926958 00020 - Code APE : 5813Z

Le Groupe Territorial est susceptible d'utiliser les données communiquées par le participant lors de l'inscription.

Je n'autorise pas le Groupe Territorial à utiliser mes données personnelles.

→ Nombre de places limité, bulletin à retourner avant le 6 novembre 2013 à :

**Techni.Cités**

Nathalie Boillot - CS 40215  
38516 Voiron Cedex

Tél. : 04 76 65 77 77

Fax : 04 76 93 12 69

nathalie.boillot@territorial.fr